

**DEPARTEMENT DU NORD****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal de la Commune de  
LEZENNES****Arrondissement  
de LILLE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LEZENNES s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DUFOUR, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

**Objet : Affectation des résultats 2025****Date de convocation :  
Le 24 avril 2026**

**Présents :** Didier DUFOUR – Edouard BABIK - Ludovic CHRETIEN – Frédérique DESCAMPS – Michaël DESEURE – Cathy DONDEYNE – Alexis DUCHESNE – Farid FARAJI - Gaëlle GAUDRON – Marc GODEFROY – Franck LACMANS – Lucienne LAVOISIER – Quentin LEGER – Reinald LORIDAN – Cyril MIRABAUD - Raphaëlle MIRABAUD – Carole PETIT – Pascaline PREVOST – Jean SAGETTE – Stéphanie SAGETTE – Elodie STANASZEK

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 23****Absents excusés :**

Sandrine DEPLECHIN donne pouvoir à Jean SAGETTE  
Aude DUDENKO donne pouvoir à Didier DUFOUR

**Absents :****Nombre de Conseillers  
Présents : 21****Nombre de Conseillers  
Votants : 23****Pour : 23****Contre : 00****Abstention : 00****Secrétaire de séance : Edouard BABIK**

En application de l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux Communes, il y a lieu d'affecter le résultat de clôture de fonctionnement.

Il est rappelé que le résultat de clôture de 2025 s'élève à :

✓ Investissement	9 565 417,48 €
✓ Fonctionnement	582 267.60 €

Compte-tenu des besoins en section d'investissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement au Budget Primitif 2026 comme suit :

- ✓ Affectation au compte R1068 de la section d'investissement, soit 582 267.60 €
- ✓ Résultat excédentaire de Fonctionnement reporté (002)  
Issu de la reprise excédentaire du résultat de fonctionnement du SIVU du Camp Français dissous: 1 084.65 €
- ✓ Résultat excédentaire d'investissement reporté (001) : 9 583 368.12 €  
Dont reprise excédentaire du résultat d'investissement du SIVU du Camp Français dissous : 17 950.64 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation des résultats 2025 au Budget Primitif 2026.

-----Adoptée à l'unanimité des votants -----

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



Le Maire,

Didier DUFOUR

Date d'envoi en Préfecture du Nord : 04 MAI 2026

Date de réception en Préfecture du Nord :

Date de publication : 04 MAI 2026